

La dernière Darmarinade : 14 anciens militants de Génération Identitaire arrêtés !

écrit par Lucette Jeanpierre | 14 mars 2024





Gérald Darmanin, dit Moussa, aurait-il mal supporté que nos amis des Bobards d'Or se soient payé sa tête en le récompensant pour la brillante saison qu'il nous a faite, depuis les supporters anglais du Stade de France et les Kevin et Mattéo des émeutes, sans oublier d'autres exploits et notamment son épouvantable bilan, pour les Français, qu'il est payé pour protéger ?

Les amis de Jean-Yves Le Gallou ont donc inventé le mot "Darmarinade" pour évoquer les prouesses de Moussa. Celui-ci vient de justifier ce nouveau qualificatif en faisant arrêter quatorze anciens membres de Génération Identitaire, à Paris, à Lyon et en Savoie.

<https://www.la-croix.com/france/extreme-droite-douze-ex-membres-de-generation-identitaire-interpelles-20240312>

Ont-ils attaqué des policiers, ou des adversaires politiques, comme le font régulièrement les gauchistes ? Ont-ils menacé de commettre des attentats, comme le font régulièrement les islamistes ? Ont-ils saccagé un centre-ville, comme le font systématiquement les casseurs de

gauche, en toute impunité ? Ont-ils menacé la tenue des Jeux olympiques prochains ? C'est encore plus grave. Ils sont accusés de reconstitution d'association dissoute, rien de moins. Quelques-uns auraient créé une association, l'Argos, qui entre autres est allée apporter son soutien à Cherbourg à une jeune Française, Mégane, sauvagement violée avec un manche à balai par Oumar, une Chance pour la France multirécidiviste.



On parle également – mais cela n'est pas confirmé à cette heure – d'autres militants d'une association, l'Asla, qui soutient les lanceurs d'alerte. Faut-il rappeler que la dissolution, honteuse et scandaleuse, de Génération Identitaire, n'a été justifiée par aucune violence, mais qu'il est tout simplement reproché à ces militants d'aimer leur pays, de défendre ses frontières et de réclamer que les droits sociaux soient réservés en priorité aux Français. Dans cet esprit, ils ont dénoncé SOS Méditerranée et l'invasion sauvage organisée dans notre pays et dans toute l'Europe, et l'impunité du racisme anti-blanc. Il paraît que tout cela constitue un délit qui vous classe en dehors des valeurs de la République, et mérite, sous le règne de Macron et de Moussa, la dissolution.

Faut-il rappeler le contexte dans laquelle ces opérations de basse police se déroulent ? Nous sommes à quelques mois des Jeux olympiques, qui inquiètent de plus en plus, par les risques qu'ils comportent, et la légèreté de l'homme de Beauvau, selon de nombreux spécialistes. Dans le dernier Journal du Dimanche, des policiers s'inquiétaient notamment du recrutement de certains réservistes qui ont davantage un profil de terroriste que de policier ! On pourrait penser que l'ensemble des forces de police, dans ce contexte, est mobilisé pour surveiller les islamistes et les gauchistes, les seuls auteurs de troubles possibles. Nous avons la preuve qu'il n'en est rien. Combien de policiers ont-ils été

mobilisés pour écouter ces jeunes patriotes, les suivre, les surveiller, et finalement les arrêter ? Autant d'heures qui n'auront pas été utilisées contre les islamistes ! C'est tout simplement criminel, c'est de la non-assistance à peuple français en danger.

Depuis un an, Darmanin a accéléré la répression contre la mouvance patriote et identitaire. Au lendemain d'une manifestation en hommage à un militant nationaliste, Sébastien Deyzieu, Darmanin, sous la pression de la gauche, a sorti une circulaire liberticide, ordonnant à ses préfets d'interdire tout rassemblement "incitant à la haine". Avec une telle circulaire, les rassemblements de Callac, Saint-Brevin, Bêlâbre, Beyssenac, La Roche-sur-Yon et autres n'auraient jamais eu lieu.

Les décisions les plus invraisemblables, prenant des libertés avec l'État de droit dont ils se réclament, ont été prises. Des manifestations ont été interdites, comme celle de l'Action française, mais à chaque fois, le tribunal administratif désavoue le pouvoir, qui remet en cause un droit fondamental des libertés publiques, celui de se réunir, et de manifester. Mais il faut pour les associations financer un référé, qui coûte cher. On a même interdit à l'Iliade d'honorer, dans un lieu privé, la mémoire de Dominique Venner.

Darmanin a ensuite multiplié les dissolutions, avec des prétextes grotesques. Civitas s'est vu reprocher une phrase tenue par Pierre Hillard, qui n'est même pas membre de cette association, et se voit dissous en conseil des ministres pour antisémitisme, rien de moins ! Quand on entend les propos des députés Insoumis, de NPA et des pro-palestiniens qui, en toute impunité, comparent Israël à l'Allemagne nazie, on mesure encore plus le côté arbitraire d'une telle décision.

Comme si cela ne suffisait pas, c'est ensuite une

association sans histoire, Academia Christiana, que Moussa, veut dissoudre. Cela se déroule dans un contexte où ce régime harcèle CNews, et où une commission parlementaire digne des procès de Moscou, impulsée par les Insoumis, a sommé la chaîne de rentrer dans l'ordre. Une quarantaine de jeunes ont voulu rendre hommage à Brasillach, ils ont passé 24 heures en garde à vue, et 48 heures pour celui présenté comme leur chef, Marc de Cacqueray-Valmenier. Notre site croule sous les plaintes (12 procès en attente), un de nos contributeurs, Charles Demassieux, a été placé à deux reprises en garde à vue, avec son matériel informatique espionné, tandis que notre fondateur, Pierre Cassen, a subi sa deuxième perquisition en sept ans, avec confiscation de tout son matériel informatique et téléphonique. Notre fondateur craint un coup tordu du pouvoir, et pense qu'il veut en finir par tous les moyens avec notre site. Rose Martin vient de prendre une plainte de la part du procureur de Rennes, Astruc, et d'un maire écolo, qui ont organisé une lecture pour enfants dans une bibliothèque municipale, effectuée par des drag queens. De jeunes militants identitaires de Rennes ont organisé une protestation pacifique. Le responsable a été condamné à 4 mois de prison ferme simplement pour avoir fait un discours expliquant pourquoi il était en désaccord avec l'attitude de la municipalité. Le procureur Astruc – encore lui – qui a la réputation d'un grand laxisme avec les racailles, en réclamait six ! Nos amis de Polemia ont dû changer de salle pour pouvoir tenir leur 15e Bobards d'Or, sous la pression du maire socialiste de Paris, soutenu par le sénateur communiste Ian Brossat. Et nos députés n'ont rien trouvé de mieux que de voter une loi qui criminalisera tout propos privé jugé haineux ! Sans oublier que Pierre Cassen vient d'être condamné, même avec du sursis, de manière ridicule... pour avoir donné des conseils de féminité à une avocate gauchiste, présidente de la LDH de Montpellier.

Voilà la France dans laquelle Darmanin nous entraîne tous

les jours un peu plus. Des intimidations, des arrestations, des dissolutions, des perquisitions qui n'ont qu'un but : faire taire par tous les moyens la mouvance patriote et identitaire, quand les racailles et les migrants terrorisent les Français et multiplient les agressions et que les milices gauchistes, bras armés du régime, agissent en toute impunité, protégés par Darmanin.

Bien évidemment, chaque patriote doit apporter toute sa solidarité et tout son soutien aux militants politiques harcelés et pourchassés par ce régime de plus en plus totalitaire.

Le dossier de Darmanin s'alourdit passablement et le jour où il va passer devant un tribunal pour rendre des comptes sur son action au ministère de l'Intérieur, on lui souhaite de prendre de bons avocats. Et Dupond-Moretti ne sera pas disponible, car il sera dans le box avec lui, et beaucoup d'autres.

Lucette Jeanpierre

<https://ripostelaique.com/la-derniere-darmarinade-14-ancien-militants-de-generation-identitaire-arretes.html>